

DEFENDRE
L'ÉCOLE
LE VILLAGE



CCSEV

CCSEV Collectif Citoyen de Sauvegarde des Ecoles de Village

<http://ccsev.over-blog.com/>

Contact : ccsev46@free.fr

imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) s'est déroulé ce mercredi 22 février 2017 à Cahors.

CARTE SCOLAIRE 2017 :

19 13 écoles ou classes sont proposées à la fermeture dont 9 écoles :

CAHORS 1 : **Cours** (Bellefont-La Rauze), **Gréalou** (élémentaire), **Limogne en Quercy**, **Cahors M. Durand** (Croix de fer)

CAHORS 2 : **Parnac**, **Vire sur Lot** (RPI Duravel /Touzac/Vire/Soturac), **Saint Martin le Redon et Montcabrier** (RPI Montcabrier/Saint Martin le Redon), **Puy L'Evêque** (élémentaire), **Belmontet** (Montcuq)

FIGEAC : **Fons** (RPI Planioles/Camburat et RPI Fons/Cardaillac), Prudhomat (RPI Prudhomat/ St Michel Loubéjou) retrait conditionnel si pas de regroupement avec Loubressac, **Molières** (RPI Leyme / Molières), **Aynac**, **Lacapelle Marival** (maternelle), **Livernon**, **Souseyrac en Quercy**, **St Laurent les Tours**

GOURDON : **Cavagnac** (RPI Cavagnac/Les 4 Routes/St Michel de Bannières), **St Projet** (RPI Le Vigan/St Projet)

Création de seulement 3 postes devant élèves !

Création de 7 postes de remplaçants : une nécessité absolue tant les remplacements sont problématiques actuellement.

Mais 7 postes de remplaçants contre 8 écoles : est-ce acceptable ? Supportable ?

Un seul poste de RASED : alors que ces postes sont d'une utilité absolue pour les enfants en difficulté. Aujourd'hui, ce manque se traduit par une impossibilité d'intervention de ces quelques enseignants RASED dans un grand nombre d'écoles trop éloignées ! L'aide n'est donc plus égalitaire sur nos territoires.

Aucune mesure d'envergure pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans : depuis de nombreuses années, cette scolarisation baisse partout dans le Lot.

Un poste de maternelle non créé : si rien n'est fait, un seul enseignant à Frayssinet le Gélât pour 34 élèves !! Comment ne pas avoir anticipé cette situation de la part du DASEN ? Et pourquoi un refus de création pour ce poste indispensable pour la scolarité des enfants ?

POURQUOI ?

Il suffit d'analyser la carte nationale des dotations de postes pour comprendre l'injuste répartition de postes d'enseignant que subit notre département pour la deuxième année consécutive (carte à la fin du document).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes en comparant avec les exemples des départements voisins :

Lot	Rentrée 2016		Rentrée 2017	
	- 155 élèves	- 6 postes	- 89 élèves	0 poste
Lot et Garonne	- 177 élèves	+ 16 postes	- 202 élèves	+ 16 postes
Dordogne	- 378 élèves	+ 4 postes	- 408 élèves	+ 8 postes
Tarn et Garonne	- 34 élèves	+ 2 postes	- 129 élèves	+ 4 postes
Lozère	- 36 postes	+ 3 postes	- 49 élèves	0 poste
Haute Saône	- 511 élèves	- 3 postes	- 616 élèves	+ 6 postes
Finistère	- 485 élèves	+ 11 postes	- 1154 élèves	+ 1 poste
Ville de Paris	- 1985 élèves	0 poste	- 2652 élèves	+ 8 postes

Et la liste est encore longue !

Pour la rentrée 2017, les départements ruraux signataires d'un protocole ou convention (comme le Lot) n'ont eu aucune création de postes ! Alors que partout ailleurs en France, les créations ont été très importantes malgré des baisses d'effectifs ! Ces protocoles ruraux présentés par le DASEN et nombre d'élus signataires comme favorables à la ruralité se révèlent néfastes et destructeurs de postes d'enseignants.

EXEMPLE : Dans le Lot, nous avons perdu 13 postes en 3 ans pour une baisse de 300 élèves tandis que la Dordogne a perdu 786 élèves en 2 ans pour 12 postes créés !! **Quelle injustice !!!!**

